

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 27 NOVEMBRE 2023**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 26

L'an deux mil vingt trois

Le vingt-sept novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**OBJET**

**TARIFS DES CONCESSIONS  
EN CIMETIÈRE LE M<sup>2</sup>**

Étaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. LEDOUX JM. DELANNOY B. MERESSE V. PORQUET C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY S. SPOTO C. GRAND S. PIROTTE C. RIFF I. PLOUVIER JC. REZIGA G. MONTAY B. LE MIGNENT F. COQUELET H. DUMOULIN

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/11/2023

Étaient excusés : A. AIT BAHA A. MALABOEUF L. PHILIPPE S. GLINEUR

Procurations respectives à : D. RAMEZ P. BAUDRIN C. COLLET

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 21/11/2023

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Vu les articles L 2223 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'ordonnance du 6 décembre 1843 (article 7) et la circulaire ministérielle du 30 décembre 1843,  
Vu la loi du 24 février 1928,  
Vu l'ordonnance du 5 janvier 1959,

Le Conseil Municipal,  
Considérant qu'il convient de donner un caractère évolutif au prix des concessions en cimetière afin d'assurer une saine progression des ressources communales,

Considérant que le tarif antérieur avait pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023,  
Et après en avoir délibéré,

Décide l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 des tarifs suivants pour les concessions dans le cimetière communal :

	TARIFS 2023	TARIFS 2024
* Concessions perpétuelles (1e m <sup>2</sup> )	56,70 €	59,55 €
* Concessions cinquantennaires (1e m <sup>2</sup> )	30,15 €	31,70 €
* Concessions trentennaires (1e m <sup>2</sup> )	24,60 €	25,85 €
* Concessions temporaires (15 ans) (1e m <sup>2</sup> )	21,65 €	22,75 €
➤ Pour mise à disposition de cases pour urnes cinéraires en columbarium :		
* 15 ans	752,00 €	790,00 €
* 30 ans	1 120,00 €	1 175,00 €
➤ Pour mise à disposition d'une cavurne :		
* 15 ans	1 047,00 €	1 100,00 €
* 30 ans	1 392,00 €	1 462,00 €
* Pour inscription du nom du défunt sur le lutrin du jardin du souvenir	99,00 €	104,00 €

**Vote : à l'unanimité**

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 04 décembre 2023

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

